



Numéro d'accréditation **SIS 063**
Norme d'accréditation: ISO/CEI 17020 : 1998

Registre SIS

page 2 de 5

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
<p><i>Exigence de base: 1.2</i> Directives pour les PER et la production fruitière intégrée en Suisse (dernière édition valable) (GTPI, Groupe de Travail pour la Production fruitière Intégrée).</p>	<p>Contrôle des cultures spéciales pour:</p> <ul style="list-style-type: none">- l'arboriculture- la culture des petits fruits	<p>Document du GTPI</p>
<p><i>Exigence de base: 1.3</i> Dérogation décidée par le Canton de Fribourg concernant la fumure des prairies peu intensives.</p>		<p>Document du Département de l'agriculture de Fribourg</p>
<p><i>Exigences de base: 1-3 et exigences complémentaires:</i> - IP-Suisse concernant la détention des animaux de rente sur l'ensemble de l'exploitation - Directives pour les céréales panifiables IP-Suisse, échelon de la production (version actuelle).</p>	<p>Contrôle de la production de céréales sous label</p>	<p>Label IP-Suisse</p>
<p><i>Exigences de base: 1-3 et exigences complémentaires:</i> - IP-Suisse concernant la détention des animaux de rente sur l'ensemble de l'exploitation - Directives pour les pommes de terre IP-Suisse, échelon de la production (version actuelle.)</p>	<p>Contrôle pour la production de pommes de terre sous label</p>	<p>Label IP-Suisse</p>



Numéro d'accréditation **SIS 063**
Norme d'accréditation: ISO/CEI 17020 : 1998

Registre SIS

page 3 de 5

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
<p><i>Exigences de base: 1-3 et exigences complémentaires:</i> - IP-Suisse concernant la détention des animaux de rente sur l'ensemble de l'exploitation - Directives pour le colza IP-Suisse, échelon de la production (version actuelle).</p>	<p>Contrôle pour la production de colza sous label</p>	<p>Label IP-Suisse</p>
<p>Poire à Botzi AOC Cahier des charges Poire à Botzi</p>	<p>Poire à Botzi (Appellation d'Origine Contrôlée)</p>	<p>Selon Ordonnance sur les AOP et les IGP (RS 910.12)</p>
<p>Standard SwissGAP</p>	<p>Fruits, légumes et pommes de terre</p>	<p>Selon les exigences Global GAP F + V Version 2.1:2004</p>
<p>Mandats de contrôle pour les programmes animaux</p>		
<p>Ordonnance sur les paiements directs versés dans l'agriculture (Ordonnance sur les paiements directs, OPD, Titre 3a: Contributions éthologiques, Art. 60 Systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux).</p>	<p>Contrôle pour les systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux (SST)</p>	<p>Base légale pour l'obtention des contributions pour la SST</p>
<p>Ordonnance du DFE sur les programmes éthologiques (Ordonnance sur les éthoprogrammes) du 25 juin 2008 (dernière édition valable) avec commentaire et instructions.</p>		



Numéro d'accréditation **SIS 063**
Norme d'accréditation: ISO/CEI 17020 : 1998

Registre SIS

page 4 de 5

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
<p>Ordonnance sur les paiements directs versés dans l'agriculture (Ordonnance sur les paiements directs, OPD, Titre 3a: Contributions éthologiques, Art. 61 Sorties régulières en plein air).</p> <p>Ordonnance du DFE sur les programmes éthologiques (Ordonnance sur les éthoprogrammes) du 25 juin 2008 (dernière édition valable) avec commentaire et instructions.</p>	<p>Contrôle pour les sorties régulières en plein air d'animaux de rente (SRPA)</p>	<p>Base légale pour l'obtention des contributions pour la SRPA</p>
<p><i>Exigences de base1-3 et exigences complémentaires:</i></p> <ul style="list-style-type: none">- IP-Suisse concernant la détention des animaux de rente sur l'ensemble de l'exploitation.- Directives IP-Suisse pour la viande, échelon de la production<ol style="list-style-type: none">1) Porcs d'élevage2) Porcs à l'engrais3) Veaux d'engraissement, remotes4) Bétail d'étal5) Vaches de réforme6) Suisse Simmental / Pure Simmental <p>(version actuelle)</p>	<p>Contrôle pour la production de viande sous label IP-Suisse</p>	<p>Label IP-Suisse</p>
<p><i>Exigences de base1-3 et exigences complémentaires:</i></p> <ul style="list-style-type: none">- IP-Suisse concernant la détention des animaux de rente sur l'ensemble de l'exploitation	<p>Contrôle pour la production de volaille et œufs sous label IP-Suisse</p>	<p>Label IP-Suisse</p>



Numéro d'accréditation **SIS 063**
Norme d'accréditation: ISO/CEI 17020 : 1998

Registre SIS

page 5 de 5

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
- Directives IP-Suisse pour la viande, échelon de la production 1) Poules pondeuses (élevage et pondeuses) 2) Poulets d'engraissement 3) Dindes (version actuelle) Assurance de la qualité de la viande Suisse - Directive pour la production bovins, porcs, moutons, chèvres (édition actuelle)	Contrôle de la production de viande	AQ-Viande Suisse

Abréviations :

AQ	Assurance-Qualité
PER	Prestations écologiques requises
PI/IP	Production intégrée
OFAG	Office fédérale de l'agriculture
AOC	Appellation d'origine contrôlée
SwissGAP	Swiss <u>G</u> ood <u>A</u> gricultural <u>P</u> ractice